



Centre universitaire d'étude
des problèmes de l'énergie

CYCLE DE FORMATION 1997/99

et

SEMINAIRE ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Pierre BENOIT

Groupe Energies, Services Industriels de Genève

et

Jean-Pascal GENOUD

Délégué cantonal à l'énergie

sur

**LES PROBLÈMES DE LA MAÎTRISE DE LA
CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU CANTON DE GENÈVE**

Judi 19 novembre 1998 à 17h.15

Salle de séminaire, 2^{ème} étage
Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie
19, avenue de la Jonction
1205 Genève

PROGRAMME DES SEMINAIRES "CONSOMMATION", 1998-1999

Judi 3 décembre 1998 à 17h.15

Electricité dans les services : déterminants à long terme et vérification sur la période 1990 - 1997, Bernard Aebischer, ETH, Zurich.

Judi 17 décembre 1998 à 17h.15

Besoins énergétiques dans l'industrie, Michel De Vos, Département d'économétrie, Université de Genève.

Judi 7 janvier 1999 à 17h.15

Les besoins d'énergie thermique des bâtiments, Bernard Lachal et Willi Weber, CUEPE, Université de Genève.

Judi 21 janvier 1999 à 17h.15

Les besoins d'énergie de l'Inde et de la Chine, Gilbert Etienne, IUED, Université de Genève.

Judi 4 février 1999 à 17h.15

Méthodes de prévision de la consommation énergétique, Jean Paul Chaze, LEA, Université de Genève.

Judi 11 mars 1999 à 17h.15

La mise en œuvre d'une réforme fiscale écologique : comment peut-elle devenir majoritaire?, Hanspeter Kriesi, Département de science politique, Université de Genève.

Judi 25 mars 1999 à 17h.15

Les pratiques de consommation énergétique des ménages et des entreprises, Hugues Chevalier, CUEPE, Université de Genève.

Les orateurs

Après des études d'ingénieur, **Pierre Benoît** obtient son diplôme de physicien à l'Université de Genève puis monte le service de recherche de la Câblerie de Cortaillod et en 1972 la société CABLOPTIC. En 1980, il crée la division industrielle du Groupe de Physique appliquée de l'Université de Genève dont l'objectif est le transfert "réciproque" de technologies Université /Industrie. Depuis 1988, il est responsable du Groupe Energies des SIG.

Jean-Pascal Genoud est directeur de l'Office cantonal de l'énergie du Canton de Genève. Physicien de formation, il a obtenu son doctorat ès sciences à l'EPFL.

La conférence

Pierre Benoît :

La "Gestion de la Demande" (DSM) est une des composantes importantes de la politique énergétique:

- quels sont les résultats observés au niveau des clients et du réseau dans le marché actuel ?
- comment devraient évoluer les techniques d'assainissement énergétiques ?
- quel peut être l'impact de la libéralisation du marché sur la "Gestion de la Demande" ?

Les SIG ont débuté leurs activités dans ce domaine en 1989 et dès 1992, ils pouvaient offrir à leurs clients des prestations d'expertises pouvant aller jusqu'à l'optimisation des processus et contribuer activement aux programmes d'assainissements énergétiques de l'OCEN.

Le conférencier rappellera succinctement les contraintes fondamentales des énergies de réseau et leurs conséquences. Après analyse des motivations des partenaires, les résultats d'une des campagnes d'expertises des SIG seront discutés et de nouvelles perspectives seront présentées. Le problème de la libéralisation du marché, qui conduit à l'éclatement des "solidarités" entre les partenaires et remet en cause la "Gestion de la Demande", sera finalement abordé.

Jean-Pascal Genoud :

Evoquer les problèmes rencontrés pour une maîtrise de la consommation d'énergie dans le canton, c'est essayer de comprendre ce que renferment : compétences - motivations - moyens, et plus particulièrement la cohérence entre ces trois composantes.

La maîtrise de la consommation, ou sa mesure, est incontestablement liée au paramètre temps. Dès lors, il nous faut une nouvelle notion, celle d'inertie dont l'influence est considérable sur les engagements du canton :

- engagements découlant du fédéralisme tant sur le plan des objets, de la compétence de la Confédération que ceux liés à la volonté d'harmoniser au tant que possible des dispositifs cantonaux d'application des lois ;
- engagements contractuels de longue durée ;
- inertie des dispositifs légaux, principalement de ceux qui portent sur des sites de longue durée ou nécessitent des engagements lourds en investissement et formation ;
- temps nécessaire aux pénétrations de technologies ;

Enfin, une inertie due aux modifications comportementales qui s'inscrivent dans les cycles courts lorsqu'il s'agit de mode, mais au rythme des générations lorsque l'on parle d'évolution culturelle durable.

Bus N^{os} 2, 10, 11, 20, 22, 32, D : arrêt « Jonction »

19, avenue de la Jonction se trouve à 250 mètres de l'arrêt du bus en remontant direction dépôt TPG.